

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

ÉCOLE SANCTA-MARIA

No 134

Procès-verbal de la rencontre du 7 février 2023 du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria à 18 h 30.

Présences : Audrey Bergeron, Annie Martel, Marie-Pier Beloin, Marie-Ève Filion, Karine Masson, Annie Larochelle, Hélène Gagnon et Caroline Rodrigue

Absence : François Lessard
Direction : Martin Thériault

CET2223-014 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karine Masson d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour (document)
- 2.0 Procès-verbal
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
 - 2.2 Suivi au procès-verbal
- 3.0 Adoption
 - 3.1 Résolution du MEES sur les mesures dédiées et protégées.
- 4.0 Consultation
 - 4.1 Critères de sélection du directeur d'école
 - 4.2 Consultation obligatoire des élèves
 - 4.3 Consultation PEVR
- 5.0 Informations
 - 5.1 Parole à la direction
 - 5.2 Parole aux enseignantes
 - 5.3 Parole au Service de garde
 - 5.4 Parole à la déléguée du comité de parents
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Varia
- 8.0 Date de la prochaine rencontre : 4 avril 2023
- 9.0 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

CET2223-015 2.0 Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2022

Quelques erreurs ont été soulevées lors de la lecture du précédent procès-verbal. Aux présences, on doit enlever Annie Martel de la liste des présences puisqu'elle était absente. Au point 6.4 Moyens prend un S. Au point Varia 8.0 on doit changer la troisième phrase en l'enlevant puisqu'elle n'est pas complète. Et finalement, pour le tarif du service de garde, le tarif est de 16\$ et non 15,30\$. Audrey Bergeron propose d'adopter le procès-verbal avec les modifications appuyé par Marie-Pier Beloin.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Suivi au procès-verbal

On doit oublier le projet d'offres alimentaires avec le restaurant « Chez Matante » puisqu'elle a cessé de faire des repas pour les enfants.

CET2223-016 3.0 Adoption

3.1 Résolution du MEES sur les mesures dédiées et protégées

Martin Thériault nous présente la résolution détaillée pour les mesures dédiées et protégées. Le montant des mesures est de 18 628,00 \$. Cette résolution est adoptée par Annie Martel.

Adopté à l'unanimité.

4.0 Consultation

4.1 Critères de sélection du directeur d'école

À la suite de la lecture des différentes compétences sur les critères de sélection nous en sommes venues à la conclusion que nous désirons reconduire les mêmes choix qui ont été fait l'an dernier en ajoutant les saines habitudes de vie dans les autres critères à considérer en lien avec votre milieu.

4.2 Consultation obligatoire des élèves

Il est maintenant le temps de penser aux sujets sur lesquels les élèves devront être sondés. Karine Masson propose de les questionner sur la cohabitation avec les élèves de maternelle 4 ans. Marie-Pier Beloin demande si on peut les questionner sur le type de lecture et œuvre littéraire qu'ils aimeraient retrouver à la bibliothèque.

Caroline Rodrigue mentionne que nous avons parlé de l'offre alimentaire, nous pourrions les sonder sur leurs habitudes alimentaires et ce qu'ils aimeraient pour ensuite le partager aux partenaires. Finalement, Annie Larochelle revient sur l'idée des sujets littéraires. Nous allons formuler les questions et les faire approuver à la prochaine rencontre.

4.3 Consultation PEVR

Le PEVR tire à sa fin d'ici l'année 2023 et le nouveau sera déployé en janvier 2024. Nous faisons le tour des questions et discutons sur les différents sujets. Les réponses sont notées au fur et à mesure par Martin Thériault.

5.0 Informations

5.1 Parole à la direction

Martin Thériault nous parle de la vie scolaire. En ce moment, c'est la période d'inscription. Le nombre d'élèves ainsi que l'organisation scolaire sera connue lors de la prochaine rencontre.

5.2 Parole aux enseignantes

Annie Larochelle nous informe des activités ainsi que les projets en cours à l'école. Il y a eu quelques journées thématiques depuis le retour des fêtes. Plusieurs autres sont à venir.

5.3 Parole au Service de garde

Le taux de participation reste stable. Il y a eu quelques journées pédagogiques sont la journée « Drôle de pantoufles ». Les élèves apprécient beaucoup ces journées. Plusieurs belles journées sont à venir.

5.4 Parole à la déléguée du comité de parents

La politique sur la collaboration des parents date de 1999 et il y aura du changement pour que le parent soit au cœur du processus. Il y a un gala mérite aux parents et ils sollicitent l'aide des parents afin de proposer des parents qui s'impliquent dans les comités. Marie-Pier Beloin propose Tina Madore et les autres membres sont tous d'accord. Elle sera donc proposée. Le 25 mars prochain aura lieu des ateliers de soutien et d'engagement parental avec la troupe Parminou. Cette journée sera de 9h00 à 14h00 et les parents sont invités à s'inscrire avant le 18 mars. Il y a également possibilité de se faire rembourser des frais de repas et de gardiennage. Sur le site internet, ils invitent les écoles à participer à la journée de persévérance en nous habillant en vert pour souligner la semaine de la persévérance scolaire. Ils ont également parler des projets pour la douance dans chaque école, il y a des projets mis en place pour ses enfants et désire impliquer les parents dans le processus. Nous à l'école c'est le projet de robotique. Nous parlons du projet afin de mettre les parents au courant des activités que nous faisons.

6.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

7.0 Varia

Marie-Ève Filion propose d'offrir des cours de secourisme aux élèves et se demande s'il y a déjà une offre dans ce même sens en ce moment. Le directeur lui mentionne qu'auparavant il y en a déjà eu et lui propose de lui envoyer cette offre.

8.0 Date de la prochaine rencontre : Mardi le 4 avril 2023

CET2223-017

9.0 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Annie Martel de lever l'assemblée à 20 h 11.

Marie-Pier Beloin, présidente

Martin Thériault, direction